

# journée technique



co-organisée par  
l'Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (Osuc)  
et par le Groupe Ressources de la Société de l'industrie minérale (Sim)

## Renouveau minier en France métropolitaine : potentialités et acteurs

jeudi 12 mars 2015 - Paris

Mines ParisTech - 60 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris

Cette journée technique vise à donner des informations précises sur le renouveau minier qui se fait jour en France depuis maintenant quatre ans, et qui se traduit très concrètement par des octrois de PERM (Permis Exclusif de Recherche de Mine) à des compagnies minières.

Les présentations de cette journée s'articuleront autour de 3 axes : les Ministères en charge de ce renouveau qui donneront leur position ; les acteurs, professionnels de compagnies minières, sociétés de services ou organisme d'État préciseront leur rôle ; et enfin le cadre institutionnel, notamment la recherche académique nationale et internationale, et l'Enseignement supérieur exposeront les modalités d'appui à ce renouveau. Un panorama des potentialités minières métropolitaines sera aussi proposé.

### programme

9 h 30 Accueil

#### Président de la séance de la matinée - Jean-Claude Lazarewicz (Sim)

- 10 h 00 Renouveau minier français : engagements et attente des pouvoirs publics,  
**Rémi Galin**, *Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature*
- 10 h 30 Les ressources minérales : stratégie nationale de la recherche,  
**Didier Marquer**, *Chargé de mission "Géoressources et Géotechnologies", Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*
- 11 h 00 La recherche sur les ressources minérales : la dimension européenne,  
**Michel Pichavant**, *Directeur de Recherches au CNRS, Isto Orléans*
- 11 h 30 Le BRGM, acteur du renouveau minier français,  
**Jean-Claude Guillaneau**, *Directeur des Géoressources, BRGM*
- 12 h 00 Déjeuner sur place

#### Président de la séance de l'après-midi - Éric Marcoux (Université d'Orléans)

- 14 h 00 Les potentialités minières métropolitaines,  
**Éric Marcoux**, *Professeur, Université d'Orléans*
- 14 h 30 Perspectives industrielles pour la filière minière en France,  
**Jack Testard**, *Président de la Chambre syndicale des industries minières, Fedem*
- 15 h 00 Stratégie minière et développement durable : la synergie Variscan Mines – e-Mines,  
**Anne-Sophie Audion**, *Géologue, Variscan mines*
- 15 h 30 Stratégie et services de Gexplore,  
**Guillaume Mamias**, *Gexplore*
- 16 h 00 Conclusions

### important

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée

## conditions générales

### INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, F-75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

### important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

### MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

### RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

## Bulletin d'inscription

Journée technique Sim - Osuc

Renouveau minier en France métropolitaine : potentialités et acteurs  
jeudi 12 mars 2015

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association

industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  44 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

55 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (sous réf : JT15-01) :

CAE Paris Rive Gauche IBAN : FR76 3005 6000 6500 6554 0002 202 BIC : CCFRFRPP

### profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

#### Adhérer à la Sim, c'est ...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)